

## CONDITIONS SÉJOUR EN PARC DE VACANCES LAKE RESORT BEEKSE BERGEN

### 1. Application

- 1.1. Les présentes conditions font partie intégrante et s'appliquent à toutes les offres, réservations et accords fournis par Beekse Bergen Exploitation B.V. (ci-après : "**Lake Resort Beekse Bergen**") en ce qui concerne tous les hébergements, emplacements de camping et autres installations sur les sites du parc et à tous les autres services et produits offerts par Lake Resort Beekse Bergen dans le cadre de la location (" l'Hébergement "). Lake Resort Beekse Bergen est situé à Beekse Bergen 1 (5081 NJ) à Hilvarenbeek et est enregistré auprès de la Chambre de Commerce sous le numéro 18048909. Lake Resort Beekse Bergen se réserve le droit de modifier ces conditions.
- 1.2. La version la plus récente des conditions générales de RECRON pour les hébergements de vacances fait partie intégrante des présentes conditions générales. La version la plus récente des conditions générales de RECRON pour les sites touristiques s'applique intégralement aux emplacements de camping. Ces conditions peuvent être consultées à l'adresse suivante : [www.recron.nl](http://www.recron.nl).
- 1.3. En outre, les versions les plus récentes des règlements du parc Lake Resort (<https://www.beeksebergen.nl/fr/reglement-du-parc/lake-resort-beekse-bergen>) s'appliquent également dans leur intégralité.
- 1.4. Dans le présent contrat, les termes suivants sont utilisés :  
" Locataire principal " : la personne qui (également au nom d'éventuels (co-)invités) conclut un contrat avec Lake Resort Beekse Bergen concernant la location/l'utilisation de l'Hébergement.  
"Invité(s) " : le Locataire principal et/ou les personnes spécifiées (éventuellement) par le Locataire principal qui (avec l'autorisation de Lake Resort Beekse Bergen) utilisent (éventuellement) l'Hébergement.
- 1.5. Les présentes conditions s'appliquent à l'exclusion de toute autre condition, indépendamment de toute référence antérieure. Les conditions utilisées par le Locataire principal sont expressément rejetées.
- 1.6. Les dérogations à ces conditions ne sont valables que si elles sont faites par écrit et signées par Lake Resort Beekse Bergen et le locataire principal.

### 2. Réservations

- 2.1. Lake Resort Beekse Bergen n'accepte que les réservations de personnes âgées de 18 ans ou plus. Les mineurs ne sont pas autorisés à séjourner dans l'hébergement/ emplacements de camping sans être accompagnés d'un adulte (âgé d'au moins 18 ans).
- 2.2. l'Hébergement peut accueillir un nombre maximum de personnes (à partir de 3 ans) indiqué sur le site web. Pour les emplacements, un maximum de 6 personnes (à partir de 3 ans) par emplacement s'applique.

- 2.3. Une préférence pour un emplacement ou un type d'hébergement ou sur un emplacement de camping particulier peut être exprimée au moment de la réservation. Le fait de séjourner dans un hébergement avec une préférence particulière (par exemple pour la localisation) peut entraîner des frais supplémentaires. Le prix final dépend de la date du séjour et des préférences. **Fout! Verwijzingsbron niet gevonden.** se réserve le droit de s'écarter d'une préférence déclarée.
- 2.4. Lake Resort Beekse Bergen est un parc de vacances familial. Les groupes de jeunes non accompagnés d'un adulte (âgé d'au moins 18 ans) ne sont pas admis. Nous nous réservons le droit de refuser toute réservation, en particulier celles effectuées par des groupes ou des parties que nous considérons comme étant en conflit avec notre groupe cible, ou d'imposer des conditions spéciales telles que, par exemple, un dépôt.
- 2.5. Le Lake Resort Beekse Bergen ne peut pas accepter de réservations pour des caravanes, des camping-cars, etc. avec un essieu tandem ou d'une longueur supérieure à 7,75 mètres. Ces véhicules ne sont pas adaptés aux zones de camping et aux routes.
- 2.6. Un accord est conclu entre le Locataire principal et Lake Resort Beekse Bergen au moment où la réservation est acceptée par Lake Resort Beekse Bergen. Il n'y a pas de délai de réflexion légal. L'accord ne peut être révoqué. Pour l'annulation et les modifications, veuillez vous référer à l'article 5 des présentes conditions générales.
- 2.7. Si aucune confirmation/facture (écrite) n'a été reçue dans les 10 jours suivant la réservation, le [centre de contact de Libéma Attractie- en Vakantieparken \(https://www.beeksebergen.nl/fr/contact-et-itineraire\)](https://www.beeksebergen.nl/fr/contact-et-itineraire) doit être contacté sans délai, faute de quoi la réservation ne peut être invoquée.
- 2.8. Lake Resort Beekse Bergen se réserve le droit de modifier l'aménagement et les heures d'ouverture des installations du parc, telles que, mais sans s'y limiter, la piscine, la restauration et/ou le bowling. Cela inclut la fermeture partielle ou totale de ces installations. Par conséquent, il n'y a pas de droit à une indemnisation pour le Locataire principal ou les Invités.
- 2.9. L'accord concerne la location d'un ou de plusieurs hébergements, emplacements de camping et/ou d'autres installations à des fins récréatives qui, par nature, sont de courte durée. Il en va de même pour les autres services et produits proposés par Lake Resort Beekse Bergen.

### 3. Conditions de paiement

- 3.1. S'il y a plus de 6 semaines entre la date de réservation et la date d'arrivée, le premier paiement (50 %) doit être reçu par Lake Resort Beekse Bergen dans les 14 jours suivant la réception de la confirmation (mais dans tous les cas 6 semaines avant la date d'arrivée). Le reste du montant de la réservation doit ensuite être reçu par Lake Resort Beekse Bergen au plus tard 6 semaines avant la date d'arrivée.
- 3.2. Dans tous les cas autres que ceux mentionnés à l'article 3.1, la totalité des frais de réservation doit être payée immédiatement.

- 3.3. Les paiements (anticipés) seront confirmés à réception. Si Lake Resort Beekse Bergen n'a pas reçu le(s) paiement(s) à temps, il se réserve le droit d'annuler la réservation conformément aux présentes conditions.
- 3.4. Lake Resort Beekse Bergen a toujours le droit de régler les réclamations concernant le Locataire principal et/ou les Invités, quelle qu'en soit la raison, avec les montants payés par le Locataire principal et/ou les Invités, quelle qu'en soit la raison.

#### **4. Prix**

- 4.1. Le prix de location convenu et le prix des autres services/produits achetés, tels que mentionnés dans la confirmation écrite (également facture) de la réservation, sont dus à Lake Resort Beekse Bergen dans tous les cas.
- 4.2. Les tarifs pour un emplacement de camping comprennent 2 personnes. Les personnes supplémentaires paient un supplément (maximum de six personnes à partir de 3 ans).
- 4.3. En plus du prix de la location et du prix des autres services/produits achetés, les frais de réservation et les taxes locales sont également payables.
- 4.4. Après la réservation d'un hébergement ou un emplacement de camping, il n'est plus possible de bénéficier de prix spéciaux, de réductions ou de tarifs promotionnels.
- 4.5. Tous les prix s'entendent TVA comprise, le cas échéant, sauf indication contraire.

#### **5. Annulations et modifications**

- 5.1. Les annulations ou les modifications doivent toujours être effectuées par écrit ou par courrier électronique.
- 5.2. Si, après la réalisation de la réservation, le Locataire principal ou les Invités souhaitent apporter des modifications, Lake Resort Beekse Bergen n'est pas tenu de coopérer. Les modifications peuvent entraîner des frais.
- 5.3. Le Locataire principal et/ou les Invités ne sont pas autorisés à permettre à d'autres personnes d'utiliser l'Hébergement ou un emplacement de camping sous quelque nom et pour quelque raison que ce soit, sauf accord écrit avec Lake Resort Beekse Bergen.
- 5.4. Si le Locataire principal et Lake Resort Beekse Bergen ont convenu que le Locataire principal et/ou un ou plusieurs Invités seront remplacés, le Locataire principal reste solidairement responsable envers Lake Resort Beekse Bergen, outre les autres Invités qui remplacent le Locataire principal et/ou d'autres Invités, du paiement de la partie du loyer encore due, des frais de modification visés à l'article 5 des présentes conditions et de tous les frais supplémentaires résultant du remplacement et des frais d'annulation éventuels.

- 5.5. Si le Locataire principal souhaite annuler la réservation, il peut le faire gratuitement dans les 24 heures suivant la réception de la confirmation de la réservation. Passé ce délai, les frais d'annulation sont dus conformément aux conditions Recron.

Les frais d'annulation s'élèvent à

- pour une annulation plus de trois mois avant la date d'arrivée, 15% du prix total indiqué dans la confirmation ;
- pour une annulation entre trois et deux mois avant la date d'arrivée, 50 % du prix total indiqué dans la confirmation ;
- pour une annulation entre deux et un mois avant la date d'arrivée, 75 % du prix total indiqué dans la confirmation ;
- pour une annulation moins d'un mois avant la date d'arrivée, 90% du prix total indiqué dans la confirmation ;
- en cas d'annulation le jour de l'arrivée ou en cas de non-présentation, 100 % du prix total indiqué dans la confirmation (prix de la location y compris les frais supplémentaires/hors taxes locales).

En cas d'annulation partielle, une redevance proportionnelle est due.

- 5.6. L'absence d'enregistrement dans les 12 heures suivant la date convenue, sans autre avis, sera considérée comme une "non-présentation", après quoi la réservation sera considérée comme une annulation conformément à l'article 5 des présentes conditions générales et les frais seront appliqués conformément aux conditions de "non-présentation".

- 5.7. Modifications plus d'un mois avant l'arrivée :

En principe, toute modification d'une réservation existante est soumise à des frais de modification. Les frais de modification ne seront pas facturés si la période de séjour est prolongée, si la période change pour une période plus coûteuse ou si l'hébergement change pour un hébergement ou un emplacement de camping plus coûteux.

Si la période ou l'hébergement/ emplacement de camping est remplacé par une période ou un hébergement moins cher (promotionnel), le prix reste le même que celui de la réservation initiale et des frais de modification seront facturés.

Si la durée du séjour est raccourcie ou si l'hébergement est remplacé par une variante moins chère, il s'agit d'une annulation partielle et, en plus des frais de modification, une indemnité est due conformément à l'article 5.5 ou à l'article 5.6. (en fonction du lieu d'hébergement).

Il est possible de réduire le nombre d'invités jusqu'à l'occupation minimale par hébergement ou un emplacement de camping (hébergement de 16 lits : minimum 9 personnes / hébergement de 8 lits : minimum 5 personnes / hébergement de 4 à 6 lits : minimum 3 personnes, emplacement de camping: minimum 2 personnes). Il s'agit notamment de personnes âgées de 3 ans.

- 5.8. Modifications dans un délai d'un mois avant l'arrivée :

En principe, toute modification d'une réservation existante est soumise à des frais de modification.

En cas de modification de l'hébergement/ emplacement de camping à moindre coût ou de réduction du nombre de personnes, le prix total du voyage est dû. L'annulation d'un ou de plusieurs hébergements/emplacement de camping ou le changement de date de la réservation après la réservation est considéré comme une annulation partielle et une indemnité est due conformément aux dispositions de l'article 5.5. ou de l'article 5.6. (en fonction du lieu d'hébergement).

Il est possible de réduire le nombre d'invités jusqu'à l'occupation minimale par hébergement ou un emplacement de camping (hébergement de 16 lits : minimum 9 personnes / hébergement de 8 lits : minimum 5 personnes / hébergement de 4 à 6 lits : minimum 3 personnes, emplacement de camping: minimum 2 personnes) Il s'agit notamment de personnes âgées de 3 ans.

#### 5.9. Modifications pendant le séjour :

Si le contrat avec Lake Resort Beekse Bergen doit être prolongé au-delà de la durée convenue et que Lake Resort Beekse Bergen y consent, des frais de modification peuvent être dus, en plus d'un supplément pour l'Hébergement. Lake Resort Beekse Bergen a toujours le droit de désigner un autre Hébergement.

#### 5.10. Modifications des emplacements pendant le séjour:

Il n'est pas possible de changer de moyen de camper/d'emplacement ou de modifier la composition du groupe. Si d'autres personnes que le groupe réservé séjournent sur l'emplacement, elles devront payer le prix de l'hébergement. Toute modification de la réservation est soumise à des frais de modification.

## 6. Arrivée, séjour (Attractions Pass) et départ

- 6.1. Tous les Invités séjournant dans l'hébergement ou un emplacement de camping sont invités à s'inscrire via un environnement numérique personnel (" MonEnvironnement "). Le Locataire principal est tenu de le faire. Vous recevrez cette demande sous forme numérique avant votre arrivée.
- 6.2. La légitimation au parc est obligatoire. Lake Resort Beekse Bergen est habilité à contrôler les personnes présentes dans le lieu d'hébergement ou sur l'emplacement de camping à l'aide de leurs documents d'identité. Si les Invités ne peuvent pas présenter une pièce d'identité valide, Lake Resort Beekse Bergen peut décider de ne pas héberger ces Invités, sans donner droit à une restitution ou à une compensation.
- 6.3. Les installations du parc peuvent déjà être utilisées le jour de l'arrivée. Pour les règles applicables, veuillez vous référer à l'article 1.3 des présentes conditions générales.
- 6.4. Les activités de divertissement peuvent varier d'une période à l'autre. Pour des informations actualisées, consultez le site web ou l'application de Beekse Bergen.

- 6.5. Les réservations sont toujours faites pour des dates d'arrivée et de départ déterminées. Un départ anticipé ou une arrivée tardive au lieu d'hébergement n'affecte donc pas le prix total du voyage et aucun remboursement ne peut être réclamé en cas de départ anticipé ou d'arrivée tardive au lieu d'hébergement.

*- Arrivée et départ hébergement Lake Resort -*

- 6.6. À Lake Resort Beekse Bergen, l'arrivée ou le départ pour tous les hébergements est possible le vendredi, le lundi et le mercredi (à l'exception des jours fériés). Vous pouvez entrer dans votre hébergement à partir de 15h00 le jour de votre arrivée et vous devez quitter votre hébergement avant 10h00 le jour de votre départ.

- 6.7. Le séjour dans un hébergement permanent comprend un Attractions Pass. Le Attractions Pass permet un accès illimité à diverses attractions diurnes pendant toute la durée du séjour (y compris les jours d'arrivée et de départ) ainsi que des réductions sur les sorties dans les environs (voir : <https://www.beeksebergen.nl/fr/sejourner/attractions-pass>). Ces parcs ont leurs propres conditions qui s'appliquent à chaque visite. La dernière version du règlement du parc peut être consultée sur le site web du parc concerné.

*- Arrivée et départ des stands Lake Resort -*

- 6.8. Au Lake Resort Beekse Bergen, les conditions suivantes s'appliquent à l'arrivée et au départ des emplacements de camping : pendant les vacances de mai et d'été, l'arrivée et le départ ne sont possibles que les mercredis et samedis, sinon l'arrivée et le départ sont possibles tous les jours de la semaine (à l'exception des jours fériés). A Pâques, à l'Ascension et à la Pentecôte, le séjour minimum est de trois nuits. L'accès aux emplacements le jour de l'arrivée se fait à partir de 13 heures. Le jour du départ, l'emplacement doit être libéré avant 11h00.

- 6.9. En cas de séjour sur un emplacement de camping, seul l'accès illimité au parc d'attractions adjacent Speelland est inclus. Le séjour ne comprend pas de carte d'attraction. Celui-ci doit être acheté séparément. Le Pass Attractions permet un accès illimité à diverses attractions diurnes pendant toute la durée du séjour (y compris le jour d'arrivée et de départ) ainsi que des réductions sur les sorties dans les environs (voir : <https://www.beeksebergen.nl/fr/sejourner/attractions-pass>). Ces parcs ont leurs propres conditions qui s'appliquent à la visite en question. La version la plus récente du règlement du parc peut être consultée sur le site web du parc en question.

- 6.10. Si vous souhaitez laisser votre matériel de camping (tente, caravane ou camping-car) sur l'emplacement pour une période plus longue le jour de votre départ (c'est-à-dire après l'heure de départ habituelle de 11h00), vous devez réserver une nuit supplémentaire.

- 6.11. Si vous laissez le matériel de camping inoccupé, vous devez en informer la réception à l'avance. Aucune somme d'argent ne sera restituée par la suite.

## **7. Animaux domestiques**

- 7.1. Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les hébergements ni dans le parc. Les chiens d'assistance (s'ils sont tenus en laisse) sont autorisés. Nous pouvons vous demander de

présenter une attestation d'un médecin à cette fin. Lake Resort Beekse Bergen se réserve le droit - sans en donner les raisons - de refuser des chiens dans le parc.

- 7.2. Sur les emplacements de camping, les animaux domestiques (max. un animal par emplacement) ne sont autorisés que sur les terrains de camping prévus à cet effet.
- 7.3. Les animaux de compagnie des personnes qui passent la nuit sur le camping ne sont pas autorisés.
- 7.4. Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse et sortis à tout moment en dehors de l'enceinte du Lake Resort Beekse Bergen ou des toilettes pour chiens. Les animaux ne sont pas autorisés dans l'espace d'accueil, la piscine et le lac Victoria.
- 7.5. Le Lake Resort Beekse Bergen se réserve le droit - sans en donner les raisons - de refuser les animaux domestiques dans le parc.

## **8. Responsabilité et dépôt**

- 8.1. Le Locataire principal et ses Invités sont solidairement responsables du bon déroulement des activités dans et autour de l'hébergement/emplacement du camping loué ou ailleurs dans les locaux du Lake Resort Beekse Bergen, de l'utilisation de l'hébergement et de l'équipement et de l'inventaire qui s'y trouvent.
- 8.2. En outre, le Locataire principal et les Invités sont toujours conjointement et solidairement responsables des dommages dus à la casse et/ou à la perte et/ou à la détérioration de l'inventaire et/ou de l'Hébergement/emplacement du camping, que ces dommages résultent d'actes ou d'omissions du Locataire principal, des Invités ou de tiers qui se trouvent dans l'Hébergement/emplacement du camping avec une autorisation. Tout dommage doit être immédiatement signalé par le Locataire principal à la réception de Lake Resort Beekse Bergen et immédiatement compensé sur place, sauf si le Locataire principal peut prouver que la survenance du dommage n'est pas due à une faute de sa part, de la part d'autres Invités ou de la part d'un des membres de son groupe. Si un rapport de dommages doit être établi ou commandé par Lake Resort Beekse Bergen, les frais seront facturés après le séjour.
- 8.3. Le Locataire principal et les Invités garantissent Lake Resort Beekse Bergen pour toutes les réclamations en matière de dommages de tiers qui résultent (en partie) d'un acte ou d'une omission du Locataire principal, des Invités ou de tiers qui se trouvent sur ou dans l'Hébergement/emplacement du camping avec une autorisation.
- 8.4. Si du matériel de soins (par exemple un lit adapté, des bouteilles d'oxygène, une chaise de douche, etc.) doit être utilisé pendant le séjour, le Locataire principal doit s'en charger à ses propres frais et risques. Cette situation doit être signalée au parc concerné au plus tard une semaine avant la date d'arrivée (voir également l'article 2.6). Lake Resort Beekse Bergen n'accepte aucune responsabilité pour les dommages causés à ces ressources de soins, ou pour l'impossibilité d'utiliser ces ressources de soins (à temps).

- 8.5. Lake Resort Beekse Bergen peut exiger le paiement d'un dépôt au moment de la réservation ou au début du séjour. Le dépôt sert de garantie pour les dommages et/ou les coûts - au sens le plus large du terme - que Lake Resort Beekse Bergen peut subir et/ou avoir à faire en cas de non-respect des obligations du Locataire principal, des Invités et/ou des tiers qui font partie du groupe.
- 8.6. Si le dépôt n'est pas payé immédiatement, Lake Resort Beekse Bergen a le droit de refuser au Locataire principal et/ou aux Invités l'accès et l'utilisation de l'Hébergement/emplacement du camping.
- 8.7. Si vous ne payez pas le dépôt, Lake Resort Beekse Bergen est en outre en droit de résilier le contrat avec effet immédiat, moyennant les frais d'annulation prévus à l'article 5.5 ou à l'article 5.6. (en fonction du lieu d'hébergement).
- 8.8. Le dépôt ou le reste du dépôt sera remboursé après le règlement des réclamations (dommages à l'inventaire, hébergement et/ou autres coûts) de Lake Resort Beekse Bergen au Locataire principal et/ou des Invités. Ce remboursement n'annule pas les éventuelles (autres) demandes d'indemnisation.

## **9. Force majeure et modification par Lake Resort Beekse Bergen**

- 9.1. Si Lake Resort Beekse Bergen n'est pas en mesure - temporairement ou non - d'exécuter le contrat en tout ou en partie pour cause de force majeure, une proposition de modification sera soumise dans un délai raisonnable après que Lake Resort Beekse Bergen a pris connaissance de l'impossibilité d'exécuter le contrat (par exemple, pour un autre Hébergement/emplacement du camping, une autre période, etc.)
- 9.2. Il y a force majeure du côté de Lake Resort Beekse Bergen si l'exécution du contrat est entièrement ou partiellement, temporairement ou non, empêchée par des circonstances indépendantes de la volonté de Lake Resort Beekse Bergen, y compris, mais sans s'y limiter, les risques de guerre, les grèves (du personnel), les blocus, les incendies, les inondations et autres perturbations ou événements.
- 9.3. Une proposition de modification ne doit pas nécessairement être acceptée. Si la proposition de modification est rejetée, Lake Resort Beekse Bergen doit en être informé dans un délai raisonnable à compter de la réception de la proposition de modification. Dans ce cas, ou en l'absence de réponse dans les délais, Lake Resort Beekse Bergen a le droit de résilier le contrat avec effet immédiat. Vous avez alors droit à une remise et/ou à un remboursement (de la partie déjà payée) du montant de la réservation. Lake Resort Beekse Bergen n'est pas non plus responsable de l'indemnisation d'un quelconque dommage.

## **10. Fin du contrat**

- 10.1. Lake Resort Beekse Bergen a toujours le droit d'annuler le contrat avec effet immédiat s'il s'avère que les données personnelles du Locataire principal et/ou des Invités sont incomplètes et/ou incorrectes lors de la réservation. Dans ce cas, il n'y aura pas de restitution du montant de la réservation ou d'une partie de celui-ci et Lake Resort Beekse Bergen n'est en aucun cas tenu à un quelconque autre type de compensation.



## **11. Documents de voyage et pièces d'identité**

- 11.1. Sur demande, il peut être demandé à tous les Invités ou autres personnes présentes dans l'hébergement ou sur l'emplacement du camping de présenter une pièce d'identité valide pendant leur séjour.
- 11.2. Le Locataire principal et/ou les Invités sont responsables de la possession des documents de voyage valides requis pour la destination. Lake Resort Beekse Bergen décline toute responsabilité quant aux conséquences de l'absence de documents de voyage corrects. Toute assurance voyage ou annulation doit être souscrite par vous-même.

## **12. Droit général et applicable**

- 12.1. Les erreurs évidentes d'impression et de composition, y compris la promotion sur ou dans les expressions numériques, n'engagent pas Lake Resort Beekse Bergen.
- 12.2. L'invalidité et/ou la nullité de l'une ou l'autre des dispositions individuelles des présentes conditions générales et/ou de certaines parties de celles-ci n'affecte pas la validité des autres dispositions (parties de celles-ci) des présentes conditions générales. Les modifications et les ajouts à l'accord et/ou aux conditions générales ne sont valables que s'ils sont effectués par écrit.
- 12.3. La présente relation juridique entre les parties (et donc également les présentes conditions générales) est exclusivement régie par le droit néerlandais.
- 12.4. La procédure de règlement des litiges prévue à l'article 13 des conditions générales de RECRON s'applique en cas de litige.